

COMITE NATIONAL DE L'EAU

SÉANCE DU 10 DECEMBRE 2020

**Avis sur le projet de décret
portant diverses dispositions d'application de la loi d'accélération et de
simplification de l'action publique et de simplification en matière
d'environnement**

DELIBERATION N °2020-02

Le Comité national de l'eau,

AYANT pris connaissance du rapport présenté par Monsieur ROUSTAN, président du Comité permanent de la pêche consulté par voie électronique du 20 novembre 2020 au 1^{er} décembre 2020,

ÉMET UN AVIS FAVORABLE sur les dispositions du décret modifiant l'article R.436-6 du code de l'environnement.

*Certifié conforme par le directeur de l'eau et de la biodiversité
Chargé du secrétariat du Comité national de l'eau*

Olivier THIBAUT

-